

## Merci de ne pas laisser votre conteneur sur la voie publique.

Vos bacs doivent être sortis la veille au soir pour une collecte du matin, et avant 11h pour une collecte d'après-midi. Ils doivent être rentrés une fois la collecte effectuée.

«Le fait d'embarrasser la voie publique en y déposant ou en y laissant sans nécessité des matériaux ou objets quelconques qui entravent ou diminuent la liberté ou la sûreté de passage est puni de l'amende prévue pour les contraventions de 4ème classe» (article R.644.2 du code pénal).

### RAPPEL DES BONNES CONSIGNES DE TRI DANS VOTRE BAC JAUNE.

## EMBALLAGES ET PAPIERS ACCEPTÉS

- ❖ Emballages en plastique : *bouteilles, flacons, bidons, tubes en plastique, sacs, sachets et films, pots, boîtes, barquettes et polystyrène ;*
- ❖ Emballages en métal : *conserves, aérosols, canettes, capsules de café, tubes, plaquettes de médicaments, gourdes, opercules et les sachets ;*
- ❖ Cartons et briques alimentaires : *petits cartons vides, barquettes alimentaires ;*
- ❖ Papiers non souillés : *tous les papiers de lecture et d'écriture.*

### SEULS LES PAPIERS ET EMBALLAGES REJOIGNENT LE BAC JAUNE !



## DÉCHETS INTERDITS DANS LES BACS JAUNES



Sacs poubelle et couches : à jeter dans les ordures ménagères.



DASRIS : à rapporter en pharmacie.



Verre : à jeter dans les bornes à verre en point d'apport volontaire.



Textiles : à déposer dans les bornes à vêtement Ecotextile.